



Strasbourg, le 9 octobre 2006

RL/GT (2006)1

**Réseau européen d'échange d'informations entre les responsables et les entités chargés de la formation des magistrats**

**RESEAU DE LISBONNE**

Site Web du Réseau de Lisbonne : [www.coe.int/lisbon-network](http://www.coe.int/lisbon-network)

**Réunion du Groupe de Travail Ad Hoc<sup>1</sup> sur la contribution des structures de formation des magistrats à la mise œuvre concrète de l'Avis No. 4 du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) sur la formation initiale et continue appropriée des juges, aux niveaux national et européen**

Palais de l'Europe (salle 17), Strasbourg, 28 - 29 septembre 2006

**RAPPORT DE REUNION**

---

<sup>1</sup> Les membres de ce Groupe de Travail Ad Hoc sont les membres du Bureau du Réseau de Lisbonne, à savoir : Ministère de la Justice de l'Autriche, Ministère de la Justice de la Finlande, Ecole Nationale de la Magistrature de la France (ENM), Institut National de la Magistrature de la Roumanie (INM), Académie de Justice de la Turquie.

1. Le Groupe de Travail Ad Hoc du Réseau européen d'échange d'informations entre les responsables et entités chargés de la formation des magistrats (Réseau de Lisbonne) sur la contribution des structures de formation des magistrats à la mise œuvre concrète de l'Avis No. 4 du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) sur la formation initiale et continue appropriée des juges, aux niveaux national et européen s'est réuni les 28 et 29 septembre 2006 au Palais de l'Europe à Strasbourg, sous la Présidence de M. Jorma HIRVONEN (Finlande).

2. Etaient également représentés les membres du Groupe de Travail :

- M. Oliver SCHEIBER (Autriche)
- Mme Sylvie CASTERMANS (France)
- M. Mihai SELEGEAN (Roumanie)
- M. Ismail BUYUKGUMUS (Turquie).

Le Groupe de Travail salue particulièrement Mme CASTERMANS et M. BUYUKGUMUS qui participent pour la première fois à une réunion du Réseau de Lisbonne.

3. L'ordre du jour figure en Annexe au présent rapport.

4. Le Groupe de Travail procède à l'examen du projet de rapport sur la contribution des structures de formation des magistrats à la mise en œuvre concrète de l'Avis CCJE (2003)<sup>4</sup> du Conseil Consultatif de Juges Européens sur la formation initiale et continue appropriée des juges, aux niveaux national et européen, établi par M. Mihai SELEGEAN, et, après amendements, approuve le projet de rapport tel qu'il figure à l'Addendum au présent rapport, en vue de sa soumission à la 8<sup>ème</sup> réunion plénière du Réseau de Lisbonne (Palais de l'Europe, Strasbourg, 16 -17 octobre 2006).

5. le Président informe le Groupe de Travail du déroulement des réunions du Comité de Pilotage et de l'Assemblée Générale du Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ), tenues à Helsinki du 20 au 22 septembre 2006.

6. Le Secrétariat informe le Groupe de Travail de l'état de préparation de la 8<sup>ème</sup> réunion plénière du Réseau de Lisbonne (Palais de l'Europe, Strasbourg, 16 - 17 octobre 2006).

7. Les membres du Groupe de Travail, agissant en leur qualité de membres du Bureau du Réseau de Lisbonne, débutent la mise en œuvre du renouvellement partiel (2 membres) de la composition du Bureau (conformément au paragraphe 3 des Conclusions de la 7<sup>ème</sup> réunion plénière du Réseau de Lisbonne (Strasbourg, 23 - 24 novembre 2005)).

Les membres :

- a. sont informés par le membre du Bureau au titre de l'Autriche qu'il confirme son intention de se retirer (exprimée lors de la 4<sup>ème</sup> réunion du Bureau, Strasbourg, 15 juin 2006, document RL/BU (2006)1, paragraphe 16);
- b. conformément au paragraphe 16 du rapport de la 4<sup>ème</sup> réunion du Bureau (document RL/BU (2006)1), procèdent au tirage au sort parmi les quatre autres membres du Bureau visant à identifier le deuxième membre sortant et constatent que le résultat du tirage au sort désigne le membre du Bureau au titre de la Turquie ;
- c. constatent en conséquence que les membres du Bureau sortants sont les membres au titre de l'Autriche et de la Turquie.

ANNEXE

Strasbourg, le 14 septembre 2006

RL (2006) OJ 2

**Réunion du Groupe de Travail Ad Hoc<sup>2</sup> du Réseau européen d'échange d'informations entre les responsables et entités chargés de la formation des magistrats (Réseau de Lisbonne) sur la contribution des structures de formation des magistrats à la mise œuvre concrète de l'Avis No. 4 du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) sur la formation initiale et continue appropriée des juges, aux niveaux national et européen**

Site web du Réseau de Lisbonne : [www.coe.int/lisbon-network](http://www.coe.int/lisbon-network)

Palais de l'Europe (Salle 17), Strasbourg, 28 (9h30) et 29 (18h00) septembre 2006

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen du projet de rapport sur la contribution des structures de formation des magistrats à la mise en œuvre concrète de l'Avis CCJE (2003)<sup>4</sup> du Conseil Consultatif de Juges Européens sur la formation initiale et continue appropriée des juges, aux niveaux national et européen, en vue de sa soumission à la 8<sup>ème</sup> réunion plénière du Réseau de Lisbonne (Palais de l'Europe, Strasbourg, 16 -17 octobre 2006)

*Documents de Travail :*

---

<sup>2</sup> Les membres de ce Groupe de Travail Ad Hoc sont les membres du Bureau du Réseau de Lisbonne, à savoir : Ministère de la Justice de l'Autriche, Ministère de la Justice de la Finlande, Ecole Nationale de la Magistrature de la France (ENM), Institut National de la Magistrature de la Roumanie (INM), Académie de Justice de la Turquie.

- *Avis No 4 (2003) du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE) sur la formation initiale et continue appropriée des juges, aux niveaux national et européen*

- *Projet de rapport sur la contribution des structures de formation des magistrats à la mise en œuvre concrète de l'Avis CCJE (2003)4 du Conseil Consultatif de Juges Européens sur la formation initiale et continue appropriée des juges, aux niveaux national et européen.....Document RL/BU (2006)2*

**4.** Assemblée Générale du Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ) (Helsinki, 20 – 22 septembre 2006)

**5.** Etat de préparation de la 8<sup>ème</sup> réunion plénière du Réseau de Lisbonne (Palais de l'Europe, Strasbourg, 16 – 17 octobre 2006)

**6.** Renouvellement partiel (2 membres) du Bureau du Réseau de Lisbonne (cf. rapport de la 4<sup>ème</sup> réunion du Bureau, document RL/BU (2006)1, paragraphe 16)

**7.** Questions diverses

**8.** Clôture de la réunion